

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Paris	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 17 SEPTEMBRE

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 22 septembre 1889

CANDIDATS CONSERVATEURS

Arrondissement de Saumur

M. EUGÈNE BERGER
Député sortant.

Arrondissement de Baugé

M. LACRETELLE
Général de division, député sortant.

AUX ÉLECTEURS

Toute la question se résume en ceci :

Au scrutin du 22 septembre, faut-il voter pour ou contre les républicains ?

Eh bien ! j'en appelle au simple bon sens de mes concitoyens pour y répondre.

Sans faire un réquisitoire complet contre la République, sans parler de l'isolement, de la faiblesse et de la déconsidération dans lesquels la France est tombée par le fait de la République devant l'Europe coalisée ; sans parler de ce que la République a fait contre la liberté de l'enseignement ; sans parler de la façon dont elle a violé la liberté religieuse, la liberté et les droits des pères de famille ; sans parler des religieux chassés de leurs domiciles, de leurs maisons, de leurs chapelles, de leurs collèges fermés ; sans parler des admirables sœurs chassées de l'hôpital ; sans parler de toutes ces infamies, de toutes ces scélératesses, de tous ces crimes, nous allons nous borner à mettre rapidement sous les yeux des électeurs la façon dont les républicains ont depuis douze ans administré, géré la fortune de la France, et si, après avoir lu, il y a encore des électeurs qui votent pour des républicains, c'est à désespérer du bon sens et du patriotisme des citoyens français, contribuables et électeurs.

Eh bien ! la gestion financière des républicains, depuis treize ans qu'ils ont le pouvoir et qu'ils sont la majorité, n'a été qu'une épouvantable orgie.

En 1876, au moment où les conservateurs, cessant d'être en majorité, ont quitté le pouvoir, le total des dépenses était de deux milliards neuf cent seize millions cent soixante mille trois cent cinquante-cinq francs (2 milliards 916,160,355 fr.).

En 1889, ce total des dépenses se monte à trois milliards neuf cent vingt-et-un millions trois cent cinquante-deux mille huit cent trente-deux francs (3,921,352,832 fr.) soit un milliard d'augmentation en treize ans !

En 1876, le budget se soldait avec un excédent de 28 millions. En 1889, le déficit est de 500 millions.

En 1876, les dettes des communes, en laissant Paris en dehors, étaient de 737 millions.

En 1889, les municipalités républicaines les ont fait monter à 1 milliard 244 millions !

En 1876, les exportations commerciales de la France étaient de 4 milliards 729 millions, les importations de 4 milliards 594 millions

En 1888, les exportations sont de 4 milliards 244 millions et les importations de 5 milliards 223 millions ! — soit un milliard de différence que la France paie annuellement à l'étranger !

Aussi les faillites qui, en 1876, étaient au nombre de 3,331, ont-elles atteint, en 1888, le chiffre effrayant de 8,759 !

Voilà la prospérité que la France doit à la République !

Le Français paie d'impôts par tête	411 f.
tandis que l'Anglais ne paie que	57
le Belge	46
l'Allemand	44
l'Américain des Etats-Unis	44
l'Autrichien	40
le Russe	36
l'Espagnol	33

La dette atteint en France le chiffre effroyable de 38 milliards.

Elle n'est en Russie que de 19 —

En Angleterre de 43 —

En Italie de 44 —

En Autriche de 10 —

En Allemagne de 9 —

En 1789, la France avait 120 millions de rentes annuelles à payer pour l'intérêt de sa dette ; elle paye aujourd'hui 1 milliard 409 millions !

De tous les gouvernements qui se sont succédés depuis 1789, la Restauration est le seul gouvernement qui ait diminué les intérêts de la dette. La première République avait dévoré 40 milliards et fait banqueroute. Le premier Empire avait augmenté les intérêts de la dette de 188 millions, la République de 1848 de 34 millions, le second Empire de 168 millions.

Les charges de la guerre de 1870-71 ont augmenté ces intérêts de 346 millions. Et depuis 1876 les républicains, sans motifs, sans raison, par leur incapacité, leurs gaspillages, leurs vols, ont augmenté en pleine paix la dette de 8 milliards ! et les intérêts à servir annuellement de 600 millions !

35 francs d'augmentation d'impôts par tête depuis 1876.

Voilà ce que nous vaut la République et le gouvernement des républicains ! Ah ! c'est payer cher la honte d'être gouvernés par ces gens-là.

Que la République dure encore seulement quatre ans et la France sera absolument ruinée.

Voilà les chiffres : ils sont écrasants, mais aussi bien instructifs.

La première question que l'électeur doit faire au candidat qui brigue son suffrage est celle-ci : *Es-tu républicain ?* Si le candidat répond *oui*, il doit être écarté tout d'abord ; il n'est pas besoin d'entrer dans des explications et de lui demander de quelle République il est, toutes se valent pour la ruine de la France.

République veut dire ruine publique. Aussi bien celle de Ferry, que celle de Floquet, que celle de Carnot, que celle de Constans.

Plus de Wilson, plus de Thévenet, plus de Rouvier !

Plus de républicains du tout !

Voilà quel doit être le mot d'ordre des bons

citoyens, des électeurs honnêtes, chrétiens et patriotes.

Et quelle chance de pouvoir, en déposant le 22 septembre un simple bulletin dans la boîte du scrutin, débarrasser la France de cette République qui lui a fait tant de mal et de ces drôles qui la déshonorent, la souillent, la grugent et la ruinent.

INFORMATIONS

Le jury supérieur de l'Exposition a supprimé les diplômes accordés à des Français par les jurys de classes et de groupes de la classe 72 (section des liqueurs), et il a maintenu ceux proposés pour de nombreux étrangers.

Cette décision met en émoi les commerçants blessés dans leur patriotisme et dans leurs intérêts, ils vont protester auprès du ministre du commerce.

La Lanterne annonce que M. Bleichröder, fils du banquier de Berlin, vient d'arriver à Paris pour « s'entretenir avec quelques établissements français, afin d'empêcher l'effondrement de la rente italienne. »

Nous espérons que ce courtier financier de MM. Crispien et de Bismarck ne trouvera pas un banquier français disposé à écouter ses propositions.

Jeter à la porte cet agent prusso-italien est un devoir patriotique. Et quant à la rente italienne, si elle s'effondre, notre patriotisme s'en réjouira.

Le Soleil cite la note suivante publiée par la Correspondance ministérielle :

« Il est temps que la Haute Cour de justice rouvre ses assises et fasse comparaître les citoyens perturbateurs pour envoyer à l'étranger, puisqu'ils ne trouvent pas la société républicaine à leur goût, les Cassagnac, les Hervé, les Mermeix, les Freppel, créer un gouvernement à leur choix. »

La Correspondance ministérielle, ajoute notre confrère, est une feuille autographiée, rédigée, nous dit-on, sous l'inspiration de M. Constans.

Une comparaison

La plupart des organes opportuno-wilsonianiens publient le nom des cinq généraux qui ont voté la condamnation du général Boulanger.

D'autres journaux citent à leur tour les généraux et amiraux qui ont refusé de s'associer à l'indigne comédie du Luxembourg :

- Le maréchal Canrobert ;
- Le général de Cadmirault ;
- Le général Robert ;
- Le général Espivent de Villeboisnet ;
- Le général de Brémont d'Ar ;
- Le général marquis d'Andigné ;
- Le général Arnaudeau ;
- L'amiral de Montaignac ;
- L'amiral Véron ;
- L'amiral Halna du Fretay.

Il suffit de comparer ces illustrations militaires, la gloire la plus pure de notre armée,

aux officiers, genre de Grévy, pour voir de quel côté est la raison, de quel côté se trouve le droit.

Dimanche, a eu lieu, à Paris, l'inauguration du monument élevé à la mémoire des victimes du devoir et du patriotisme pendant la guerre de 1870-1871. Elevé sur la place de Fontenoy, en bordure de l'avenue Lowendal, ce monument, qui mesure plus de 10 mètres de hauteur, se compose d'une pyramide surmontant un socle de forme hexagonale en pierre grise de Vire, sur laquelle on lit en lettres d'or :

« Par souscription nationale, ce monument a été élevé à la mémoire des officiers, sous-officiers et soldats français des armées de terre et de mer, tombés au champ d'honneur pour la défense de la patrie. »

Sur les côtés on lit : « Armées du Rhin ; armées de l'Est ; armée de la Loire ; armée du Nord ; armée de Paris. »

Deux discours ont été prononcés : l'un par le général Jeanningros et l'autre par M. Chautemps, président du Conseil municipal.

M. Carnot ne s'est pas dérangé pour si peu.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

RECTIFICATION SUPERFLUE

Sous ce titre : « Réunion électorale à Mazé », nous avons reproduit samedi une petite note que M. Combiar cherche à rectifier de la façon suivante :

« Seiches, 15 septembre 1889.

» Monsieur le Rédacteur,

» L'Écho Saumurois a publié un compte rendu inexact de la réunion de Beaufort. Il m'attribue une déclaration que je n'ai pas faite. J'aurais dit que j'engagerais au second tour de scrutin les électeurs à voter pour M. Lacrestelle, impérialiste, plutôt que pour M. Benoist. C'est une calomnie

» J'ai dit que je réservais entièrement ma liberté d'action pour le second tour, que je ne pouvais m'engager à inviter les électeurs à voter pour M. Benoist qui représente la politique funeste qui compromet la République et que je viens combattre dans cet arrondissement.

» Telle est ma déclaration, je qualifie de mensonger le récit de votre correspondant.

» Veuillez, je vous prie, insérer la présente et agréer mes sincères salutations.

» J. COMBIAR. »

Si M. Combiar ne peut s'engager à faire voter pour M. Benoist à un second tour, par cela même il encouragera ses électeurs à voter pour le général Lacrestelle, ou du moins il favorisera les chances du candidat conservateur. Ce n'était pas la peine d'écrire pour confirmer cette situation évidente.

Les propos attribués à M. Combiar par toute la presse peuvent s'écarter quelque peu du texte même. Du moins la pensée est fidèle. Rien ne dit que dans une réplique rapide, M. Combiar n'ait pas laissé échapper les termes qu'il répudie.

Du reste, il y a bien de ses collègues, dans d'autres circonscriptions, qui ont manifesté l'intention de favoriser un candidat conservateur plutôt que l'opportuniste. C'est assez logique.

LE 135^e DE LIGNE A SAUMUR

Le 135^e d'infanterie a fait son entrée en ville à midi précis, venant des Trois-Moutiers. Malgré la longueur de l'étape, les hommes ne paraissent pas trop fatigués.

Ce soir, l'excellente musique de ce régiment se fera entendre dans le Square de 5 à 6 heures.

Voir plus loin le programme.

Combiert et Benoist

La double candidature républicaine de MM. Combiert et Benoist nous vaut la lettre suivante que nous adresse un électeur de l'arrondissement de Baugé; elle caractérise à merveille l'une et l'autre candidature :

« Monsieur le Rédacteur en chef,

« Je suis un vieil électeur du Baugeois, j'ai connu les beaux jours de la candidature officielle. J'ai assisté à ce que je croyais son enterrement. J'assistais à sa résurrection, vous l'avouerez-je, sans grande inquiétude.

« En même temps que je vois s'agiter les fonctionnaires de toutes catégories, depuis les plus huppés jusqu'aux plus humbles, sous prétexte, comme toujours, de protéger la liberté électorale, ma mémoire, par un prodige inouï, — j'allais dire un miracle, ô Combiert, — voit défiler devant elle les professions de foi oubliées des candidats à la députation depuis 1848. Oui ! depuis 1848. Je débute alors avec la candeur d'un néophyte. J'étais républicain, je le serais encore, sans cette maudite mémoire, qui me rappelle tant de promesses, dont j'attends vainement la réalisation. Or, il est une de ces professions de foi que je garde précieusement au fond de mon armoire et dont je croyais posséder l'unique exemplaire.

« Il y avait à Durtal, en ces temps reculés, un honnête marchand de gibier, connu de tous les braconniers du canton, comme de tous les conducteurs de diligence auxquels il confiait ses paniers.

« Après avoir fait fortune, Jacques Huau aspirait à représenter l'arrondissement de Baugé à l'Assemblée constituante, et il venait de commettre le plus joli manifeste que candidat ait jamais rêvé. Il n'avait pas de style, il n'avait pas de grammaire, il n'avait pas d'orthographe; il avait mieux que cela, il avait... des idées. C'était, à vrai dire, la seule chose que Jacques enfantât; aussi, il avait soin de dire, au cours de son manifeste, qu'il ne demanderait jamais rien pour ses enfants, attendu qu'il n'en avait pas. Mais s'il ne demandait rien pour ses enfants, que ne demandait-il pas pour ses électeurs ?

« Je viens de la relire, cette fameuse profession de foi, et j'ai été tout surpris en la rap-

prochant de celle de M. Combiert, de constater que le distillateur de 1889 semblait avoir emprunté au marchand de gibier de 1848 ses plus alléchantes promesses.

« Tous deux veulent la suppression des gros traitements, des sinécures; tous deux — et ils ont raison — veulent l'amélioration du traitement des instituteurs, des cantonniers, des facteurs — Jacques Huau, qui n'a pas la littérature de M. Combiert, demande même gravement la réforme postorale. Tous deux promettent de faire d'aussi bonnes finances que le baron Louis, tous deux réclament la révision de la loi sur la chasse. Mais je dois le dire en toute sincérité, à la manière compliquée de M. Combiert, je préfère celle de Jacques Huau qui supprime purement et simplement les permis de chasse. Le retardataire n'est pas celui qu'on pense.

« Jacques Huau, il est vrai, ne parlait pas du cadastre. Cela vaut mieux que d'en parler à la légère.

« Comment? le maire d'une grande ville comme Saumur en est encore à demander la révision du cadastre, quand il doit savoir mieux que moi, pauvre petit conseiller municipal, que, pour réviser le cadastre, il faut 400 millions, un personnel considérable qui n'existe pas et trente-cinq années de travail. Je n'ai pas la patience d'attendre 35 ans, M. Combiert, et si je juge toutes les réformes que vous vous faites fort d'obtenir, par celle-là, je crains bien que vos électeurs n'aient avec vous les amères déceptions que m'a causées Jacques Huau.

« J'aime mieux les gens aux promesses modestes et j'ai dans un autre coin de mon armoire une brochure, que vous devez connaître, une brochure d'un homme très fort, M. Gennévraye, conseiller général du canton de Longué. Ses conclusions pratiques sur la possibilité de répartir plus équitablement l'impôt dans le département, sans recourir à la révision du cadastre, me plaisent infiniment et finiront par triompher avec le concours de ses collègues du Baugeois.

« Voyez-vous, Monsieur Combiert, nous autres ruraux, nous préférons les gens qui ne promettent rien à ceux qui, comme vous, comme votre concurrent M. Benoist, font luire à nos yeux des espérances sans cesse déçues. Je ne voudrais pas l'éreinter, votre concurrent, quoique ses votes pour la conversion du 5 0/0, pour l'épuration de la magistrature, pour les enterrements civils, pour l'expédition du Tonkin et d'autres choses plus particulières m'en donnent bien envie. Non, je ne l'éreinterai pas. Savez-vous pourquoi? Parce que vous n'êtes pas généreux à son endroit: mon ami Huau eût mieux fait les choses.

« Comment? voici un ancien député qu'on a récompensé, par une recette particulière de 8 à 10,000 fr., d'avoir voté avec une grande soumission les lois de ce scélérat de Ferry; un ancien député, auquel les ministres ont dit:

C'est parfait de toucher un beau traitement du gouvernement, mais il faut le servir, ce gouvernement, et, bien que vous soyez sûr d'être battu à plate couture par le général Lacretelle, vous allez vous porter quand même; au bout il y a une grosse recette particulière, peut-être même une recette générale.

« Et vous, ô Combiert, concurrent au cœur farouche, vous supprimez d'un trait de plume les recettes générales, les recettes particulières comme de simples processions! Ça n'est pas d'un républicain, c'est d'un faux frère.

« Non, je ferai le silence sur M. Benoist, comme on le fera bientôt sur le maire de Saumur qui vient s'implanter à Baugé, sans qu'on sache pourquoi; et ne voulant de mal ni à l'un ni à l'autre, je souhaite, dans l'intérêt de mon arrondissement, que les électeurs qui ont jadis rendu Jacques Huau à son gibier, renvoient l'un à ses guichets, en face du Mont-Cenis, l'autre à ses cruchons et à ses élixirs.

« Voilà, monsieur le Rédacteur en chef, le souhait d'une vieille barbe républicaine, fatiguée des mensonges, des vexations, des tripotages, et qui appelle de tous ses vœux le triomphe du général Lacretelle, parce que celui-là, c'est un soldat qui a versé son sang pour le pays, qu'il ne demandera pas de recette particulière ou générale pour lui, et que son nom vaut mieux que toutes les professions de foi des marchands d'élixir.

« Un habitant du Baugeois. »

Cette lettre a déjà été publiée par tous les journaux conservateurs d'Angers.

AUX ÉLECTEURS DE L'ARRONDISSEMENT DE BAUGÉ

Trois candidats sollicitent vos suffrages :

1^o Un opportuniste dont vous connaissez la carrière accidentée, d'abord modeste clerc de notaire, ce qui était sa vraie vocation, improvisé sous-préfet après le 4 septembre 1871, et ainsi abrité contre les hasards de la guerre; devenu député par la grâce des Allain-Targé, secoué parfois rudement par la fortune, réfugié d'abord en Portugal, puis aujourd'hui dans une bonne recette particulière, j'ai nommé M. Benoist, appelé d'abord par M. Célestin Port qui s'est rectifié plus tard, le rempart ou le héros de Clefs.

2^o Un révisionniste, M. Combiert, qui a bien raison de vouloir réviser la Constitution, mais qui a tort de promettre la lune et de ne pas pratiquer la liberté dans son pays.

3^o Enfin, le général Lacretelle, un vaillant et honnête soldat, qui s'est toujours montré plus soucieux des intérêts de la France que de son propre intérêt.

Électeurs,

Entre les trois, vous n'hésitez pas, vous voter pour le

GENERAL LACRETELLE.

La réunion de la Madeleine à Angers

C'est à la Madeleine, salle Duroy, que le candidat officiel de l'opportunisme convoquait, vendredi soir, une réunion électorale. Trois cents hommes environ étaient entassés dans l'intérieur. Au dehors, cent cinquante personnes se pressaient aux fenêtres. Presque toute l'assistance était composée d'ouvriers.

M. Peyssonnié commence par dire aux auditeurs qu'ils ont trois partis à prendre: voter pour un des deux candidats républicains, ou voter pour M. Fairé, ou s'abstenir.

Puis il expose les dangers que court le gouvernement actuel, dont il fait l'éloge, attaque la « réaction » en général et M. Fairé particulièrement. Il se présente comme un chaud défenseur des ouvriers que l'on exploite et que la République future va rendre heureux: en un un mot, il lance un tas de phrases creuses et sonores et n'épale aucun programme.

On écoute cependant avec attention. Depuis qu'il parle dans notre ville, M. Peyssonnié n'avait pas encore si bien réussi à se faire entendre; il devait se croire au tribunal de Dieppe. Quelques rares interruptions seulement viennent troubler cette harmonie; mais, chose curieuse, on n'applaudit presque pas. Il semble qu'on craigne de couper le fil du harangueur.

M. Peyssonnié calomnie violemment les congrégations religieuses de femmes, surtout le couvent du Bon-Pasteur.

Quand il a achevé de dire et de redire, M. Dominique Delahaye prend la parole. Il reproche d'abord à M. Peyssonnié d'avoir insulté la presse à la salle Baron. Le candidat officiel proteste.

C'est pourtant vrai, crie-t-on de divers côtés.

Hé bien, monsieur, continue M. Delahaye, les journalistes valent bien les procureurs, (Applaudissements.)

Ils sont plus francs que les procureurs, disent plusieurs voix.

M. Delahaye veut ensuite réfuter les attaques de M. Peyssonnié et s'engage sur la question religieuse. Alors le vacarme commence: A la porte! à la porte! à l'eau! puis des invectives grossières, ordurières, partant plutôt des groupes opportunistes que des groupes socialistes, M. Delahaye tient bon; mais enfin il doit se rasseoir.

M. Peyssonnié veut riposter. Les interruptions le secouent à son tour: A Dieppe! à Dieppe! à bas le procureur! enlevez-le!

M. Denis agite la sonnette et réclame en vain le silence.

M. Peyssonnié achève comme il peut.

C'est alors que Ludovic Ménard, de Trelazé, se lève et dit: Je ne veux point faire de personnalité; je veux discuter seulement sur les

LE CŒUR ET L'HONNEUR

Par Léon LECONTE

DEUXIÈME PARTIE

VII. — L'INCONNU

(Suite)

Jusqu'à Ceyzériat, il n'apprit rien de nouveau. Là, on lui dit qu'une jeune dame, — Lieschen à n'en pas douter, — avait déclaré que les gens qu'elle accompagnait se dirigeaient sur Nantua.

Dans cette dernière localité, à force de démarches, l'étranger finit par trouver l'auberge où nos touristes avaient logé le jour précédent et avaient passé la nuit.

Ils venaient d'en partir le matin même.

— Où sont-ils allés? le savez-vous? demanda le voyageur à l'aubergiste.

— Quant à ça, répondit celui-ci, je pense qu'ils coucheront ce soir à Seyssel, mais je n'en suis pas bien sûr.

— Comment, vous n'en êtes pas sûr!

— Non; il paraît que, d'abord, ils devaient aller à Collonges, mais, au moment du départ,

le domestique est rentré chez moi et m'a demandé s'il y avait loin d'ici à Seyssel.

« D'ici à Seyssel! me suis-je écrié, il y a plus de huit lieues, je crois! Vous n'allez donc pas à Collonges?... »

— « Non, a-t-il dit, mon maître a changé d'idée. D'ailleurs, nous y étions il y a trois semaines, à Collonges! et, quand on voyage pour ses plaisirs, on aime à varier son itinéraire... Vous savez ça!... Nous comptons dîner à Chatillon-de-Michaille, coucher à Seyssel, si c'est possible, et demain à Hauteville, de sorte que, dans cinq à six jours, nous serons, suivant toute apparence, à Belleville-sur-Saône. »

— Voilà, continua l'aubergiste, ce que m'a raconté le domestique, en buvant le petit verre du départ... Je n'en sais pas davantage.

L'inconnu prit ces différents noms sur son carnet, paya son cocher, et, s'étant informé à Nantua d'un autre véhicule, dina dans l'auberge où il se trouvait, y coucha et reprit sa course le lendemain de bonne heure, plein de confiance dans l'itinéraire inventé par Tim Snare.

En effet, le brave garçon, mis en éveil après un quart d'heure d'entretien, à Ceyzériat, avec le père Pacôme, fort bavard de son naturel,

comme tous les ivrognes en général, avait conçu de vagues soupçons sur Lieschen, soupçons que certaines démarches assez touchées de l'Allemande n'avaient fait qu'aggraver. C'est ainsi qu'à Ceyzériat et à Nantua, il avait constaté qu'elle laissait à l'auberge des indications sur la route suivie par le major et sa nièce. Dans quel but, il ne se l'expliquait pas; — il était possible qu'il n'y eût même dans ce fait qu'un simple bavardage sans conséquence. Quoiqu'il en fût, il avait, à tout hasard, indiqué une fausse piste à l'aubergiste de Nantua, et on vient de voir que celui-ci s'était laissé prendre au piège.

Le passage des excursionnistes à Chatillon-de-Michaille avait été confirmé à l'étranger dans cette commune. Il n'avait, dès lors, pas songé à ouvrir une enquête sur la direction prise par eux, au sortir du village.

Il continua sa route jusqu'à Seyssel. Là, on ne les avait pas aperçus, mais un paysan déclara les avoir vus à Hauteville. Cet homme disait vrai; seulement, il y avait au moins six semaines de cela. Le voyageur omit de demander la date, et ce fut un tort.

À Hauteville, il s'informa en vain du chemin suivi « quelques jours auparavant » par les

personnes dont il donna le signalement approximatif. Nul ne put le renseigner à cet égard.

Il fallait donc gagner Belleville-sur-Saône, à l'aventure.

L'étranger songea que peut-être ceux qu'il poursuivait avaient choisi la ligne la plus courte, et, ayant consulté une carte du pays, il nota sur son carnet l'itinéraire suivant, auquel il résolut de se conformer: Lacoux, Douvres, Château-Gaillard, Villette, Chalamont, le Plantay, Sandrans, Saint-Trivier-sur-Moignans, Cesseins, Montceaux et Belleville, en tout une vingtaine de lieues.

Il ne trouva pas sans peine un véhicule pour le transporter à destination. Toutefois, en payant bien, il est rare que les choses ne finissent point par s'arranger, et notre voyageur put s'assurer de cette vérité par expérience, cette fois du moins.

Le surlendemain seulement, dans l'après-midi, — après mille questions, toujours infructueuses, adressées le long du chemin, aux cabaretiers et aux aubergistes, — l'inconnu arrivait à Belleville, et apprenait, à son profond ahurissement, que ceux qu'il cherchait avaient quitté cette localité, quelque part vers le 21 août dernier!...

principes. Le candidat pourrait-il nous faire connaître les causes du paupérisme et les moyens de le guérir ?

M. Peyssonnié répond avec aplomb : Les causes du paupérisme sont la lutte entre le capital et le travail et la concurrence étrangère. Le remède, je n'en vois qu'un, retourner à l'état sauvage, vivre tout nu et manger des fruits de l'arbre à pain.

Cette gasconnade de mauvais goût, qui cache une profonde ignorance de la question sociale, excite une explosion générale de mécontentement. L'auditoire s'indigne.

Ludovic Ménard reprend : Eh bien, M. le candidat, puisque vous ne pouvez me répondre, je vais vous instruire à ce sujet. (Applaudissements prolongés.)

De tous côtés éclatent ces cris :

A l'école le procureur !
A Dieppe l'ignorant !

Allez condamner les ouvriers sans travail à la prison !

Le citoyen Ludovic Ménard expose qu'une grande partie des misères actuelles vient du développement considérable des machines qui remplacent les bras des ouvriers. La production devient énorme, on ne peut écouler suffisamment. De sorte que d'un côté les salaires diminuent pour ceux qui travaillent et de l'autre la misère augmente pour ceux qui sont inoccupés.

Les sociétés anonymes ont remplacé les patrons. Si vous venez vous plaindre au directeur, personnage salarié, il vous répondra qu'il faut s'adresser aux actionnaires. Or, chacun d'eux vous dit qu'il ne peut rien faire sans le concours des autres.

Le remède à cet état de choses, ce sont les syndicats entre ouvriers. Il faut réussir à se procurer en commun le sol, le sous-sol et les instruments de travail.

M. Peyssonnié s'écrie alors : Mais citoyen, la République a voté la loi sur les syndicats.

Votre loi, riposte le citoyen Ménard, est impraticable pour nous.

C'est vrai, c'est vrai, acclame-t-on de tous côtés.

L'orateur, qui expose avec calme ses idées, est fréquemment applaudi.

Il termine en jurant ses camarades de ne pas voter.

Vous ferez alors le jeu de la réaction, objecte le candidat officiel.

Je vous répondrai facilement sur ce point, riposte le citoyen Ménard.

Nous ne voulons pas plus des bourgeois opportunistes que des bourgeois réactionnaires. Nous ne songeons qu'à nos propres intérêts. Vous, débattiez les vôtres avec vos amis. Ça ne nous regarde pas.

Le candidat officiel essaie de démontrer que la République a fait beaucoup pour la classe ouvrière, elle fera encore mieux dans l'avenir.

Il faillit tomber à la renverse, et crut d'abord que l'on se moquait de lui.

— Il n'y a pas là de quoi rire ! s'écria-t-il pâle de colère, sachez que le bonheur et l'honneur d'une personne sont en jeu ; et c'est chose grave, je pense !

Mais il dut bientôt se rendre à l'évidence : les gens qu'il poursuivait avaient réellement été vus à Belleville-sur-Saône, entre le 18 et le 21 août.

Un éclair fauve brilla dans l'œil du jeune homme. Il comprit que l'aubergiste de Nantua ou le domestique s'était joué de lui, et un mouvement de rage le prit à cette pensée.

Il y avait cinq jours que Macdowal, Polly, Raoul, Tim et Lieschen se trouvaient à Genève, et déjà ils avaient vu tout ce qu'on peut y voir : le pont du port, orné de la statue en bronze de Jean-Jacques Rousseau, par Pradier ; le groupe également en bronze de P. Dorer, qui représente Genève et l'Helvétie, et se dresse sur la rive gauche du Rhône ; les Musées historique, archéologique et d'histoire naturelle ; la Bibliothèque publique ; les nombreuses collections des galeries Fol ; l'Athénée ; le Grand relief ; le nouveau théâtre ;

Vous n'avez rien fait depuis dix ans ! crie-t-on.

Assez de promesses ! nous sommes las des blagueurs !

A Dieppe ! A l'école, Peyssonnié ! A l'eau, Peyssonnié ! Enlevez-le !

Le vacarme est général, et le procureur n'ouvre plus la bouche pour le dominer. A un moment, toutefois, il veut se plaindre des interruptions :

— N'agissez pas, dit-il, comme ce groupe d'étudiants de l'Université qui m'apostrophaient hier soir.

C'est nous, crient les ouvriers, qui avons protesté contre vos théories.

A l'école, Peyssonnié ! Prépare ta veste !

Parmi les plus ardents contradicteurs, nous remarquons un conseiller municipal républicain.

Enfin le citoyen Ménard engage de nouveau ses camarades à s'abstenir et la séance est levée.

Si M. Peyssonnié est un beau parleur, il faut reconnaître qu'il est absolument nul sur les questions sociales. Lui qui déclare que la Chambre future devra s'occuper surtout d'affaires, ne sait que jeter des phrases politiques. Et chaque soir, dès qu'un simple ouvrier l'interpelle sur les moyens de remédier aux souffrances actuelles, le candidat officiel répond par des gasconnades ou reste coi.

Plus il paraît dans les réunions, plus ses chances de succès diminuent, car il montre qu'il n'a rien dans son sac.

Désormais, le candidat opportuniste est coulé.

D'ailleurs, on constate que c'est un caméléon politique qui change d'idées suivant les sections où il parle, et qui nie ce qu'il avançait la veille. (Journal de Maine-et-Loire.)

Le récit de cette réunion publié par le *Patriote* est tellement rempli d'erreurs et d'exagérations, que le *Patriote* a dû, le lendemain, insérer les rectifications. Ainsi, il a fait de M. Fairé un « membre de la commission des ardoisières » ; il parle des « bénéfices immoraux » de l'exploitation des ardoisières, qui « est une infamie et donne le plus lamentable des scandales ».

Les « bénéfices immoraux » ont été remplacés lundi par « bénéfices énormes ». Mais l'autre phrase, l'infamie et les scandales, a été maintenue. Il est bon d'en prendre acte. Il nous semble que les immunités de la période électorale ne vont pas jusqu'à permettre la diffamation et la calomnie envers les tiers. M. Peyssonnié, procureur de la République, est doublement coupable : tout ce qu'il a dit de l'exploitation des ardoisières, infamie, scandale et bénéfices énormes ou immoraux, tout est faux. On pourrait forcer M. Peyssonnié à faire sa preuve devant un tribunal : il ne la fe-

l'hôtel de ville ; le musée Rath ; le Diorama ; l'Observatoire ; l'Eglise Notre-Dame ; la Synagogue ; l'Eglise russe aux coupoles dorées resplendissantes sous les rayons du soleil ; sans nommer le grand quai, où l'on peut écouter les concerts donnés par les cafés de la ville ; le lac sur lequel nos touristes firent en bateau à vapeur une excursion qui rappela son rêve à Raoul, et enfin les bords du Léman, couvert d'une végétation encore belle à cette époque de l'année, et parsemés de villas et de cottages, aux tourelles gracieuses, dont la blancheur se détachait harmonieusement au milieu des massifs de verdure sombre.

Le matin du sixième jour, Macdowal réveilla ses compagnons dès l'aurore, en tambourinant à la porte de leurs appartements.

— Levez-vous, vite, vite ! cria-t-il, nous partons dans une heure. Il s'agit d'escalader aujourd'hui le Grand Salève... *Make haste !*

En une minute, tous furent sur pied. Le temps d'avaler une tasse de lait chaud avec une croûte de pain, et d'atteler les chevaux à la voiture, et tout le monde était prêt. Le major se montrait le plus empressé de la petite troupe. C'était une de ses manies de vouloir réaliser, sans souffrir le moindre retard, les

rait pas, et il serait très justement condamné comme calomniateur.

Du reste, d'après les paroles que lui attribue le *Patriote*, M. Peyssonnié a des théories absolument subversives de tout ordre économique et social : il excite les ouvriers à la colère contre ceux qui les paient ; ce n'est pas un magistrat, c'est un démagogue. En soutenant cette candidature, le *Patriote* montre bien qu'il n'y a pas de républicain modéré. Entre le candidat du *Patriote* et celui du *Ralliement*, le plus radical n'est pas celui qu'on pense.

(Union de l'Ouest.)

LE CANDIDAT OFFICIEL DE LA GUERRE CIVILE

M. Peyssonnié, le candidat officiel du gouvernement, a dit devant tout le monde à la salle Sainte-Hélène, à Angers, qu'il désirerait un nouveau 93 pour coller tous ses contradicteurs au mur.

Donc, voter pour le citoyen Peyssonnié, c'est voter pour la guerre civile entre les Français.

RÉPERTOIRE A L'USAGE DU CANDIDAT OFFICIEL

Gamins, goujats, vendus, mouchards, tas de lâches, souteneurs, pourris pour la servitude, tels sont les mots aimables que M. Peyssonnié, candidat officiel, adresse à ses adversaires en réunion électorale.

Comme il dirait de belles choses à la Chambre, celui-là, si les électeurs avaient la faiblesse de l'y envoyer.

SEGRÉ. — Divers accidents sont arrivés dimanche dernier aux courses de Segré.

Plusieurs cavaliers et jockeys ont été démontés.

Mais un accident plus grave est arrivé à la course de haies. Un cheval qui allait arriver premier est tombé sur son cavalier. Le cheval s'est tué roide ; quant au cavalier, il a été si grièvement blessé qu'on le disait mort dans la soirée.

La température, ce matin, était encore plus basse qu'hier. Le thermomètre est descendu à 4 degrés au-dessus de zéro. Il y a eu gelée blanche à la campagne.

SQUARE DU THÉÂTRE

Musique du 135^e rég. d'infanterie

Concert du MARDI 17 septembre 1889, de 5 à 6 heures du soir.

Programme.

1. Allegro militaire..... X.
2. *Stradella*, ouverture..... FLOTOW.
3. Gavotte poudrée..... PONCHIELLI.
Loï du Bal..... GILLET.
4. *Le Prophète*, fantaisie..... MEYERBEER.
5. *Thérèse*, valse..... C. FAUST.

Le chef de musique,
ROUVEIROLIS.

fantaisies qui lui passaient par la tête ; mais, ce jour là, il se montrait plus impatient que de coutume.

Quiconque eût songé à examiner en ce moment l'honnête Tim Snare, eut pu remarquer le sourire de triomphe qui épanouissait ses grosses lèvres bienveillantes, et le regard acéré, à la fois dédaigneux et méprisant, qu'il lança à Lieschen à la dérobée.

— N'oubliez rien à l'hôtel, mesdames et messieurs, n'oubliez rien à l'hôtel ! recommanda-t-il aux touristes.

— Bah ! qu'importe, fit observer le major, puisque nous y revenons coucher ce soir.

Tim ne répondit pas, mais une seconde après, il était sur le siège.

Les voyageurs s'empressèrent de monter en voiture, et l'on partit.

(A suivre.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE SAUMUR

Séance du 15 Septembre 1889.

Versements de 73 déposants (10 nouveaux), 19,006 fr. 27.

Remboursements, 27,874 fr. 12.

La Caisse paie 3 fr. 75 pour cent.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 septembre 1889.

Le 3 0/0 débute à 85.75, ex-coupon ; c'est la parité avec la clôture de samedi, mais peu après quelques offres se présentent et l'on fléchit jusqu'à 85.32 ; le 4 1/2 0/0 reste à 104.57.

Le Crédit Foncier a donné lieu à des transactions assez nombreuses de 1,280 à 1,282.50. On remarque beaucoup d'entrain sur le marché des obligations.

La Banque de Paris et des Pays-Bas conserve ses bonnes tendances et monte à 788.

La Société Générale reste à 465.

L'action de la Banque d'Escompte trouve facilement preneur à 513.25.

Le Crédit Lyonnais monte à 797.50 sur l'annonce de son coupon à détacher dans quelques jours.

La Société de Dépôts et Comptes courants qui mettra en paiement, le 1^{er} novembre, son coupon de 7.27 net d'impôt, se négocie à 595.

Des livraisons de titres qui s'effectuent en liquidation pèsent sur les cours de l'Italien. Les capitalistes commencent à se rendre à l'évidence et à comprendre que les valeurs italiennes ne leur offrent plus aucune sécurité.

Le 3 0/0 Portugais est demandé à 68.

Le Panama s'échange à 45.

La Tour Eiffel cote 662.50.

Les obligations des chemins Argentins se relèvent à 405 après 395 ; celles de la province de Santa-Fé remontent de 380 à 385. Le public se rend compte que si la hausse de l'or à Buenos-Ayres peut influencer sur les valeurs payables en papier-monnaie, elle ne peut exercer aucune action sur des titres dont le capital et les intérêts sont payables en or.

L'obligation des Chemins Economiques est ferme à 380.50.

Toute la famille en prend !

Saint-Martin sous-Montaigu (Saône-et-Loire), le 23 mars 1889. — Je souffrais depuis longtemps de maux d'estomac, quand j'eus l'heureuse idée de prendre vos Pilules Suisses à 1 fr. 50 la boîte ; peu de temps après j'étais complètement guéri. Toute ma famille en prend et s'en trouve ou ne peut mieux. Je vous autorise à publier ma lettre. (Sig. lég.)

HENRI JACQUET.

ÉPIGERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR
P. ANDRIEUX.

Huile de colza épurée, 40 c. le 1/2 kilo.
Chandelle perfectionnée, le paquet de 2 kil. 450 gr., 1 fr. 90.

Bougie, 1^{re} qualité, 70 cent. le paquet.
Bougie extra, 85 cent. le paquet.
Bougie, double pression, 95 cent., défilant toute concurrence.

Hors ville, remise des droits d'octroi.

GRANDE ENTREPRISE

DE VIDANGES INODORES

M. DUBOIS-RONCE, ENTREPRENEUR et ADJUDICATAIRE des vidanges inodores de la ville de Saumur, a l'honneur d'informer MM. les Propriétaires, qu'il fera une diminution sur l'adjudication acceptée par lui au-dessus de 4 mètres. — Prix : 5 francs. S'adresser de suite au bureau de Police et exiger les registres de l'adjudicataire.

Il prévient également le public qu'il tiendra tous les ENGRAIS nécessaires pour cultures et vignobles, analysés et garantis, et aux prix les plus modérés. — Matières desséchées : 6 fr. le mètre cube.

S'adresser, pour les commandes de toutes sortes, à son domicile, au PONT-FOUCHARD.

M. DUBOIS-RONCE, Diplômé et Breveté, a obtenu 28 médailles or et argent dans divers concours, et vient de recevoir une Médaille d'or, pour ses engrais, à l'Exposition de Paris 1889.

M. DUBOIS-RONCE se rend dans les châteaux et maisons bourgeoises des environs.

ABONNEMENTS D'UN MOIS

Cette année, pendant la période électorale, l'administration du journal *l'Écho Saumurois* servira des abonnements d'UN MOIS au prix de TROIS FRANCS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE LE CLOS DU Bois-Brard

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près le Pont Fouchard, COMPLANTÉ EN VIGNES,

Comprenant : maisons d'habitation et de jardinier, avec antichambre, salon, salle à manger, 40 chambres à coucher, cabinets de toilette, mansardes, greniers, cuisine, office, lingerie, buanderie, cave, cuve à vendange, remise, écurie, hangar, prés et terrains propres à bâtir, en façade sur la levée de Saint-Florent.

S'adresser audit M^e GAUTIER et sur les lieux. (702)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE à l'amiable

Une jolie petite propriété Située au Clos-Violette, commune de Saumur.

Avec maison, cave, pressoir, vigne et jardin, le tout clos de murs, d'une superficie d'environ 30 ares, joignant d'un côté M. Galbrun, d'autre côté la nouvelle route de Fontevault, et d'un bout M. Boret.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (706)

Étude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A l'amiable

UN PRÉ, situé dans la prairie du Godet, commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, nommé le Pré-Piron, contenant environ cinquante-cinq ares y compris une douve, joignant d'un côté le fossé Chanvrier, d'autre côté la prairie du Godet et M. Bouvet, d'un bout le Thonet, et d'autre bout M. Avenier et autres.

S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (703)

Étude de M^e PAUL PROUX, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE DE MEUBLES Après décès

Le JEUDI 19 Septembre 1889, à 4 heures du soir, à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 68, dans une maison occupée par M^{me} veuve JALAMBIC.

Il sera vendu : Bois de lits, armoires, commode, secrétaires, armoire à glace, tables, guéridons, étagères, canapés, fauteuils, chaises, objets de literie, glaces, pendules, flambeaux, tableaux, rideaux, batterie de cuisine, vaisselle, futaillies, bouteilles vides et autres objets.

Au comptant, plus 10 0/0.

A Louer présentement

UNE BELLE MAISON

Avec GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVES ET JARDIN,

Située rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n° 7.

ON DEMANDE une apprentie pour les Tapisseries artistiques. S'adresser rue du Marché-Noir, n° 10.

GUÉRISON CERTAINE des Affections de la Peau : DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science. Le traitement ne dérange nullement du travail. Il est à la portée des petites bourses. Dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEMOYNE, médecin spécialiste, 11, rue St-Louis, à MELUN (S.-et-M.). CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance.

LE JARDIN

Journal d'Horticulture générale PUBLIÉ PAR

La Maison GODEFROY-LEBEUF, à Argenteuil (Seine-et-Oise)

Avec la collaboration de M. le marquis DE CHERVILLE, de M. Ch. de FRANCIOSI, président de la Société d'Horticulture du Nord; de MM. Ch. BALTET, BERGMAN, CHATENAY, CORREYON, etc., etc.

Abonnements : 4 an, 12 fr.; 6 mois, 7 francs.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE
Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

PILLET-BERSOULIÉ, S^r
Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défilant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Échanges et Location de Pianos

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 SEPTEMBRE

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		Nord		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES		
3 0/0	85 40	Banque de France	3950	Orléans	1745	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	366	OBLIGATIONS		
3 0/0 amortissable	89 95	Banque d'Escompte	515	Ouest	1355	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	453	Compagnie parisienne du Gaz		519 50
4 1/2 1883	104 50	Comptoir national d'Escompte	567 50	Compagnie parisienne du Gaz	1395	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	455	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500		—
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	1280	Transatlantique	575	— comm. 1880 3 0/0 r. à 500	446	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000		44
Oblig. 1855-60 3 0/0	527	Crédit Industriel et Commercial	585	Canal de Panama	46	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	374	— obligations à lots		117
— 1865 4 0/0	521	Crédit Lyonnais	692 50	Suez	2290	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	451	Suez 5 0/0 remboursable à 500		603
— 1869 3 0/0	406 50	Crédit Mobilier	425	VALEURS ÉTRANGÈRES		CHEMINS DE FER (OBLIGATIONS)		FONDS ÉTRANGERS		
— 1871 3 0/0	396	Dépôts et Comptes courants	597 50	Autrichien 4 0/0 or	94 40	Est 3 0/0 anc. r. à 500	399	Emprunt russe 1862 5 0/0		105
— 1875 4 0/0	523	Société Générale	463 75	Dettes d'Égypte 6 0/0	465	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500	407	— 1870 5 0/0		—
— 1876 4 0/0	523	Est	810	Extérieur 4 0/0	75	Midi 3 0/0 ancien r. à 500	407 50	— 1884 5 0/0		—
— 1886 3 0/0	374 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1335	Hongrie 4 0/0 or	80	Nord 3 0/0 r. à 500	416 75	— 1889 4 0/0		91 85
Bons de liquidation	526	Nidi	4470	Italie 5 0/0	92	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500	408			
				Portugal 4 1/2 1888	503	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500	407			

CHEMINS DE FER -- GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Paris				7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6			9 34	10 5	2 51	9 43	10 16	4 23
Château-du-Loir	16 13			12 30	1 58	6 35	12 28	1 8	4 50
Noyant-Méon	11 20				3 8	7 40	1 13		5 54
Linières-Bouton	11 29				3 17	7 49			6 4
Vernantes	11 43				3 30	8			6 13
Blou	11 54				3 41	8 10			6 23
Vivry	12 2				3 49	8 17			6 31
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)	12 15			1 44	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23			1 47	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31				4 22	8 41			7
SAUMUR (État)									
(arrivée)	12 41				4 34	8 51			7 11
(départ)		8 31	10 37		4 11	8 30			6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44		4 23	8 43			7 3
Chacé-Varrains		8 48	10 52		4 29	8 49			7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 2	11		4 37	8 56			7 17
Montreuil-Bellay		9 19	11 24		2 18	4 57	9 11	2 22	2 59
Thouars			11 57		2 45	5 33	9 37	2 44	3 28
Niort			3 58		4 30	8 42	4 31	5 20	10 32
Saintes					6 30	11 52		6 42	7 53
Bordeaux					9 52	3 34		9	11 13

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Bordeaux					5 40		8 20		3
Saintes					7 15	9 9	11 39		6 43
Niort					9 32	11	2 5	5 30	8 40
Thouars					6 5	12 11	12 47	1 35	4 15
Montreuil-Bellay					9 35	6 38	1 9	2 37	4 55
Brézé-Saint-Cyr					9 55	7 18		2 50	5 18
Chacé-Varrains					10 7	7 27		2 57	5 26
Nantilly (arrivée)					10 13	7 34		3 2	5 34
SAUMUR (État)									
(arrivée)					10 22	7 45		3 13	5 42
(départ)						11 25		2 52	5 20
Nantilly (départ)						7 38	11 36		3 3
SAUMUR (Orl.)									
(arrivée)					7 47	11 44	1 36	3 11	5 41
(départ)					7 57	11 54	1 42	3 15	5 45
Vivry					8 10	12 10		3 27	5 59
Blou					8 19	12 19		3 35	6 8
Vernantes					8 32	12 33		3 46	6 20
Linières-Bouton					8 45	12 46		3 57	6 32
Noyant-Méon					8 59	1		4 9	6 44
Château-du-Loir					10 10	2 9	2 58	5 22	7 58
Chartres								5 40	26 12
Saintes					5 25	7 30	11 50	2 27	
Paris									5 10

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Saumur	7 52	9 37	4 31				7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50				8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	12 50	7 14				9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Saumur	7 52	12 23	4 31				7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10				8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20				9 4	1 4	4 4

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Poitiers					6 5	6 55	12 53		
Montreuil					7 41	10 48	2 27		
Loudun					8 41	1 46	3 4		
Montreuil (arr.)					9 21	3 24	4 38		
(départ)					6 53	9 29	4 25	5	9 30
le Vaudelay					7 4	9 40	4 46	5 10	9 41
Baugé					7 14	9 50	5 30	5 19	9 52
Doué					7 22	9 57	6 10	5 26	10 1
Martigné					7 43	10 17	7 5	5 40	10 24
Angers					9 12	11 45	9 50	7 10	

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Angers					4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné					6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué					6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé					6 30	9 7	12 16	1 44	8 21
le Vaudelay					6 37	9 16	12 34	1 44	8 31
Montreuil (arr.)					6 46	9 26	12 48	2 1	8 41
(départ)					7 36		1 26	2 15	9 14
Loudun					8 24		4 14	3	10 13
Montreuil					8 55		5 8	3 29	10 48
Poitiers					10 33		10 40	5	12 16

SAUMUR — LA FLÈCHE

STATIONS	MIXTE			EXPRESS			OMNIBUS		
	matin	soir	soir	matin	soir	soir	matin	soir	soir
Saumur	5 30	1 18	7 20				La Flèche	7 15	11 5 5
Vivry	5 43	1 38	7 34				Clefs	7 31	11 20 5 43
Longué	5 55	1 59	7 48				Baugé	7 52	11 51 5 43
Jumelles	6 7	2 21	8 1				Junelles	8 9	12 11 5 43
Baugé	6 22	2 47	8 19				Longué	8 24	12 31 6 43
Clefs	6 39	3 15	8 38				Vivry	8 37	12 49 6 27
La Flèche	6 52	3 33	8 52				Saumur	8 50	13 50 6 40

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur

Certifié par l'imprimeur soussigné,